

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 8 mars 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (124r, 125v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 8 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 10/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43077>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1864](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination [87, rue d'Amsterdam, Paris](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin informe Favre qu'il a demandé à Oudin-Leclère de ne rien lui dissimuler sur le compte de Godin. Il lui explique que sa femme a emporté toute sa correspondance originale avec elle et toutes les lettres qu'elle lui a écrites, mais que cette correspondance affectueuse est irréprochable, et qu'ainsi des copies de ses lettres doivent être la production d'agents d'infamie. Il ajoute qu'il donne raison à Oudin-Leclère de croire que sa femme pense depuis longtemps à une séparation : elle a dit à une personne en visite chez elle qu'elle y songe depuis 7 ans ; elle a cherché à provoquer la séparation et est entrée dans la voie du scandale pour y parvenir. Godin raconte à Favre qu'il a appris qu'un individu est allé à Laeken au mois de février 1863 et a rencontré tous les domestiques qui étaient attachés à sa maison de Laeken sous la direction de monsieur Brullé à l'époque où Marie Moret était dans l'établissement.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Relation Godin-Moret](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
